



Hervé DESSEROUER
Maire de Mortain-Bocage
Vice président à la Communauté
d'agglomération MSM-Normandie
Conseiller départemental

Le Conseil Municipal de Mortain-Bocage a validé son projet de territoire, par délibération du conseil du 9 juin 2021. Ce projet initié en février 2017 porte les ambitions des élus de Mortain-Bocage mais aussi les espoirs de nos concitoyens. C'est le fruit d'un travail au long cours qui a subi les retards dus à la pandémie de la COVID 19. Ce travail est illustré dans un ouvrage qui vous sera présenté lors de réunions publiques qui auront lieu sur le territoire d'ici la fin de l'année. Le projet a pour ambition d'aboutir au développement de l'ensemble du territoire de Mortain-Bocage en s'inspirant de ces principaux axes : attractivité du territoire, revitalisation des bourgs-centres, accès aux services et aux soins, mobilités, cohésion sociale.

Du diagnostic de territoire ...

... **A** la définition d'un projet construit avec et pour les habitants

2018
Diagnostic

Analyse approfondie du territoire

A grande échelle : les points de vue, les traces de l'histoire, les paysages, les déplacements vers l'extérieur de la commune...

A l'échelle du quotidien : les trottoirs, les accès aux commerces, les logements vacants, les parcelles à bâtir, les mobilités douces...

2019
Projet de territoire

Définition d'une stratégie

Elaboration d'une stratégie sur le long terme, définition des objectifs, déclinaison d'un plan d'actions.

2020
Propositions
d'aménagement
et stratégie

Propositions d'aménagement

Des propositions d'aménagement sont élaborées pour chacun des bourgs (Mortain, Bion, Notre Dame du Touchet, Saint Jean du Corail et Villechien).

01 déc. 2018 : **Marché de Noël** (exposition de photos, distribution des questionnaires, présentation de la démarche)

06 déc. 2018 : Réunion publique n°1 (présentation de la démarche)

30 mars 2019 : Visites partagées (Circuit pédestre dans chacun des bourgs)

26 avril 2019 : Réunion publique n°2 (Résultats des questionnaires, les grandes lignes du diagnostic, les premiers enjeux)

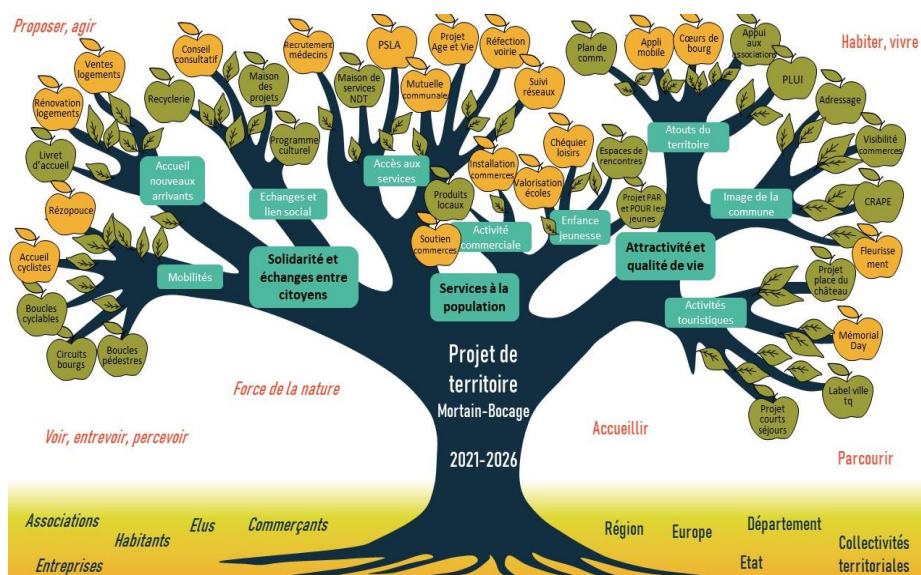
20 juin 2019 : Atelier n°1 (Quels aménagements pour les bourgs ?)

13 février 2020 : Atelier n°2 (Travail sur les premières orientations d'aménagement pour les bourgs)

17 sept. 2020 : **Atelier n°3** (Réfléchir à la mobilité)

L'arbre à projets

L'équipe municipale a choisi d'illustrer ce travail par la réalisation d'un outil interactif « l'arbre à projets ». Cet arbre nourri par les forces vives du territoire (illustrées par les racines) donne naissance à des branches principales et secondaires (les objectifs). A l'extrémité pousseront ou non des fruits (les actions) que nous veillerons à faire changer de couleur au fil des années (vert : action à prévoir, jaune : action en cours, rouge : action réalisée).



Les trois axes retenus par les élus de Mortain-Bocage sont :

- **Valoriser la qualité de vie de notre territoire** en valorisant ses atouts, en donnant à lire une image commune, en développant l'activité économique touristique,
- **Développer les services à la population** en facilitant l'accès aux services de proximité, en soutenant l'activité commerciale, en développant les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse,
- **Encourager la solidarité et les échanges entre les citoyens** en favorisant les échanges et le lien social, en accueillant de nouveaux habitants, en favorisant la mobilité sur le territoire.

Les
Axes
Retenus

Valoriser la qualité de vie du territoire

Aménagement du bourg de BION

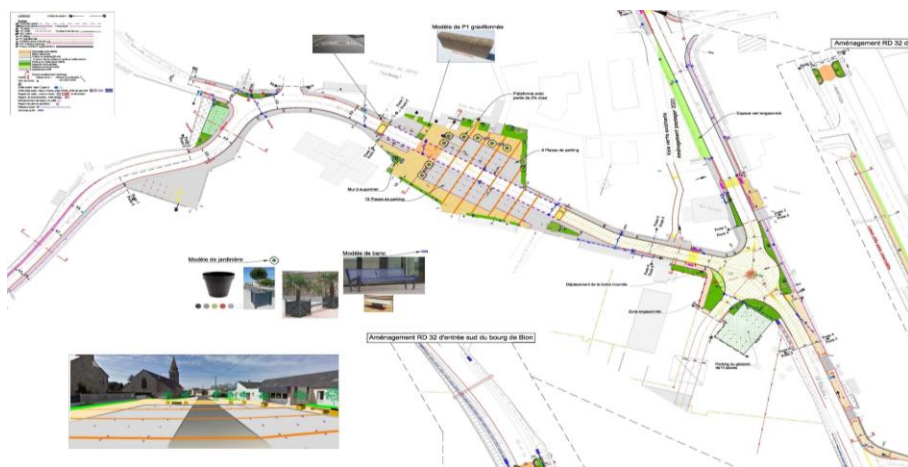
Les travaux d'aménagement du bourg de Bion démarreront début 2022

Après validation du projet définitif lors de la commission permanente du Conseil Départemental en juillet 2021, des réunions de pré-coordination se mettent en place à l'automne avec les différents concessionnaires et le Département, maître d'œuvre du projet.

Le projet consiste à la réalisation des aménagements suivants :

- la mise en souterrain des réseaux aériens et la réfection des réseaux enterrés,
- l'aménagement d'un giratoire avec plots lumineux au carrefour des deux routes départementales RD32 et RD 205 et pour desservir le futur lotissement en face du commerce multiservices,
- l'aménagement des abords de l'église et de la salle des fêtes en donnant au parking actuel un effet place comprenant des aires de stationnement matérialisées dont une partie végétalisée, des espaces piétons sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi que des aménagements paysagers
- la création de nouvelles liaisons douces entre le lotissement, la voie verte et le bourg
- Des portes d'entrée afin d'inciter les automobilistes à ralentir dans la traversée du bourg, au même titre que le giratoire.

A l'occasion de la cérémonie des vœux 2022, une présentation détaillée du projet sera présentée à la population.



Fleurissement des bourgs

Le fleurissement des espaces publics est un enjeu important pour les communes. Il améliore la qualité du cadre de vie des habitants et valorise le patrimoine. Il représente également un outil d'attraction touristique et il peut renforcer le lien social par la participation et la pédagogie. La commune de Mortain-Bocage programme la réalisation de parterres avec des aménagements paysagers favorisant l'implantation d'espèces locales mis en valeur par des paillages d'ardoises, graviers



Actions en faveur de l'enfance

Poursuite de la modernisation de nos sites scolaires de Mortain et Notre Dame du Touchet

Après les travaux de restructuration, d'extension et de rénovation thermique réalisés entre 2018 et 2019 sur les deux sites scolaires, la commune poursuit chaque année la valorisation de ses deux écoles. Mortain : acquisition de matériel pour améliorer la restauration scolaire et tendre vers une consommation plus importante de produits locaux, peinture de deux classes, sécurisation des abords de l'école avec la réfection d'une partie de la clôture.

Notre Dame du Touchet : installation d'un visiophone et d'un abri à l'entrée de l'école (en cours de réalisation) ainsi que divers petits travaux dans les classes et les annexes : acquisition/réalisation de mobiliers, sécurisation et amélioration du confort des classes...

La commune est également lauréate de l'appel à projet « socle numérique » dans le cadre du plan de relance de l'Etat. Elle poursuit donc l'équipement de ses deux écoles Le Rocher et les Lutins pour favoriser la réussite scolaire des élèves en mettant à disposition des outils numériques et éducatifs performants (financement à hauteur de 70%).



Le chéquier sport, culture, loisirs de Mortain-Bocage est lancé pour la saison 2021 – 2022 !

La distribution aux enfants domiciliés sur Mortain-Bocage a été effectuée dans les écoles maternelles et primaires le jeudi 2 septembre.

Des chèques sont toujours disponibles en mairie de Mortain pour des enfants de la commune scolarisés à l'extérieur, sur présentation d'un justificatif de domicile et du livret de famille.



A ce jour, 200 enfants âgés de 3 à 11 ans ont bénéficié du chéquier loisirs de 30 €. 24 enfants ont reçu deux bons d'achat supplémentaires d'une valeur totale de 20 € dans le cadre de la tombola mise en place par notre partenaire sur le dispositif : le Crédit Mutuel (56 participants au jeu).

Le futur pôle de santé du Mortainais : un bel outil au service des professionnels de santé du territoire !



21 septembre : 1^{ère} visite de chantier

La mobilisation des professionnels de santé du territoire à travers l'association « PSLA du Mortainais » a travaillé activement pour :

- élaborer un projet de santé pluridisciplinaire permettant d'obtenir le label « PSLA »
- proposer des locaux adaptés et attractifs à travers un projet immobilier permettant de regrouper les professionnels (projet porté par la communauté d'agglomération)

Le bâtiment d'une surface de 845 m², conçu dans un esprit d'optimisation des espaces professionnels, accueillera médecins, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, infirmières et pédicures-podologues. Un espace est réservé pour des professionnels qui interviendraient ponctuellement. Un local de télé-médecine sera également aménagé.

Le chantier du PSLA du Mortainais a débuté le lundi 8 février 2021, la livraison est prévue pour Septembre 2022.

Accès aux services de proximité

Afin de remédier à la carence de professionnels de santé sur le territoire et face à la difficulté de recrutement, Mortain-Bocage a mis en place dès 2018 des actions de communication : affiches, annonces dans les journaux et sur les sites spécialisés, clip vidéo mettant en avant les atouts de la commune. Un livret est en cours d'élaboration pour informer les futurs professionnels de santé, une entente avec les communes environnantes est en cours de signature et le contrat signé avec un cabinet de recrutement a porté ses fruits puisque nous avons accueilli un médecin généraliste cette année. Une autre campagne de recrutement est en cours.



Développer l'usage du vélo par l'aménagement de voies cyclables

Mortain-Bocage, lauréate de l'appel à projet sur les mobilités actives travaille actuellement avec ses communes voisines et le Syndicat Mixte « Aménagement Mortainais » afin d'aménager des pistes cyclables et développer ainsi l'usage du vélo comme moyen alternatif à la voiture.

L'objectif est double : favoriser la découverte touristique et la pratique quotidienne du vélo en facilitant les déplacements domicile – travail.

Deux axes de développement sont pris en compte :

- créer des liaisons entre les communes du Mortainais, entre les voies vertes et les bourgs,
- créer des liaisons entre l'Acome, pôle d'attractivité important du Mortainais et les secteurs d'habitat des bourgs les plus proches.

Les parkings de l'entreprise sont réorganisés et positionnés à l'extérieur du site industriel afin de sécuriser les accès et les déplacements. Des aménagements routiers vont donc être nécessaires pour correspondre à ces nouveaux flux de circulation, ils intégreront l'aménagement de voies cyclables.



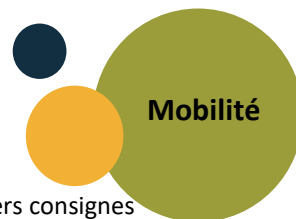
Mortain-Bocage, territoire pilote dans les mobilités actives !

Depuis fin septembre, deux nouvelles installations sont visibles place du château à Mortain et parking du commerce multiservices de Bion.

Il s'agit de box vélos sécurisés, équipés de prises pour recharge de vélos à assistance électrique.

Ces équipements seront complétés par d'autres services : station de gonflage, arceaux vélos, casiers consignes équipés eux aussi de prises de recharge électrique (Mortain) et un sanitaire neuf automatique (Mortain).

Les cyclistes sont de plus en plus nombreux à faire étape à Mortain et Bion, qu'ils soient en itinérance ou en balade à la journée. Ces équipements leur permettront de stationner en toute sécurité vélo et bagages, de recharger leur batterie, leur portable etc... Ils pourront ainsi faire leurs courses ou bien découvrir les nombreux atouts patrimoniaux de notre commune en toute tranquillité !



Box vélos sécurisés



Arceaux

Casier consigne
avec prise de
recharge
électrique

Station de
gonflage



**A vos
AGendas !**

Pour clôturer l'année 2021 !

2 réunions publiques sur Mortain-Bocage

Mardi 14 décembre // 20h30

Mortain (Salle du COSEC)

Mercredi 15 décembre // 20h30

Villechien (Salle des fêtes)

Au programme :

- # Présentation du projet de territoire
- # Lancement des conseils consultatifs

Cérémonies des vœux

Vendredi 14 janvier // 19h

Mortain

Samedi 15 janvier // 11h

Saint Jean du Corail

Vendredi 21 janvier // 20h30

Villechien

Samedi 22 janvier // 10h30

Bion

Samedi 22 janvier // 19h30

Notre Dame du Touchet